

Mairie de Chalifert



Chalifert, le 5 mai 2020

*Département de Seine-et-Marne
Marne & Gondoire*

A l'attention des parents d'élèves

Tél. : 01.60.43.82.38
Fax : 01.60.43.85.54
mairiechalifert@wanadoo.fr

Objet : processus de déconfinement à partir du 11 mai 2020

Mesdames, messieurs,

Je fais suite à la séance exceptionnelle du conseil d'école du 4 mai 2020 concernant la possibilité de rouvrir l'école du Clos de la fontaine le 11 mai prochain.

- Après que nous ayons pu collectivement entendre en visioconférence le professeur Faye, chef du service pédiatrique de l'hôpital Robert Debré, attirant notre attention sur la plus grande prudence à respecter face à un virus encore trop mal connu.
- Après que nous ayons évoqué le protocole sanitaire réglementaire à mettre en place pour empêcher la propagation du covid-19 et constaté collectivement notre incapacité à en faire respecter toutes les mesures.
- Après que nous ayons entendu les représentants de parents d'élèves et leur retour sur le sondage organisé par leurs soins sur le nombre de parents qui accepteraient de remettre leurs enfants à savoir 16 % d'entre-eux. Après qu'ils se soient exprimés unanimement, à l'exception d'un représentant, contre la réouverture.

J'ai pris la décision de ne pas rouvrir l'école du Clos de la fontaine le 11 mai. Naturellement, si les conditions sanitaires venaient à s'améliorer significativement, je pourrais être amené à reconsidérer ma position.

Dans ce cadre, et pour venir en aide aux familles les plus en difficulté, nous mettrons en place un accueil périscolaire limité à une vingtaine d'enfants répartis en groupe de 5 enfants. J'invite les familles qui se trouveraient dans l'impossibilité de garder ou de faire garder leurs enfants pour des raisons impérieuses de prendre contact avec les services de la mairie.

Je vous prie de croire, mesdames, messieurs à l'expression de mes sentiments dévoués.

Laurent Simon, maire de Chalifert